



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2011-2012

Vous trouverez ci-joint les documents et informations nécessaires à votre inscription à la section Basket de l'US Mordelles la saison prochaine. S'il vous manque un document, vous pouvez le télécharger sur notre site internet : [usmbasket.fr](http://usmbasket.fr)

### Pièces à fournir :

- Le certificat médical dûment complété sur imprimé FFBB (obligatoire)
- 1 photo d'identité (format licence)
- La charte du club (lue et) signée par chaque joueur **ET** son parent s'il est mineur
- La fiche d'identité du licencié (à renouveler chaque saison)
- Le règlement par chèque (à l'ordre de l'USM Basket)

**Tout dossier incomplet ne sera pas envoyé au comité de basket**

### Tarifs des cotisations Hors assurances : (entre parenthèses, la part reversée à la FFBB)

<b>Seniors</b> (1993 et +)	<b>128 €</b> (*41€45)
<b>Cadets-Cadettes</b> (1996/1995/1994)	<b>118€</b> (*38€55)
<b>Minimes</b> (1998/1997)	<b>108€</b> (*29€65)
<b>Benjamin(e)s</b> (2000/1999)	<b>108€</b> (*27€95)
<b>Poussin(e)s</b> (2001/2002)	<b>98€</b> (*22€35)
<b>Mini poussin(e)s</b> (2003/2004)	<b>88€</b> (*22€35)
<b>Babys</b> (2005/2006)	<b>75€</b> (*19€35)
<b>Détente</b> (1993 et +)	<b>75€</b> (*27€25)

Attention, si vous prenez l'assurance de la FFBB cela est à rajouter au prix de la cotisation.

### Aide aux financements :

- La région Bretagne : elle offre 15,00€ en chèque sport pour les jeunes de 1993, 1994, 1995, 1996 à télécharger sur le site du club dans la rubrique inscription.
- Les coupons sport : pour les familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, besoin d'une attestation à demander au club.
- Possibilité de régler en 3 fois (octobre, novembre, décembre)
- Réduction famille : 5€ à partir du 2ème, 10€ à partir du 3ème ...
- Parrainage : si vous trouvez un partenaire qui sponsorise le club vous bénéficiez de 10% sur l'ensemble de la cotisation de la famille (effet rétroactif sur la saison)

### Horaires d'entraînement :

Ils seront affichés à Beauséjour et en ligne sur le site

Une idée du planning entraînement vous sera communiqué fin juin mais le planning définitif sera connu mi septembre après que les coachs est pris connaissance de leur emploi du temps scolaire.

### Permanences d'inscription :

Il n'y aura pas de permanence d'inscription en juillet. Elles auront lieu en Aout et Septembre. Les dates de ces permanences vous seront communiquées sur notre site internet à partir de la mi aout.

Attention, les renouvellements de licence devront impérativement être déposés lors de ces permanences pour nous faciliter la gestion de licences.